



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26168

Numéro SIREN : 815 231 006

Nom ou dénomination : A.B.E.D

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2017 sous le numéro de dépôt 34738



20170347382016

DATE DEPOT : 01/06/2017

N° DE DEPOT : 34738

N° GESTION : 2015B26168

N° SIREN : 815231006

DENOMINATION : A.B.E.D

ADRESSE : 8-10 rue de la Glacière 75013 Paris

MILLESIME : 2016

.

A.B.E.D
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
8-10 rue de la Glacière
75013 Paris
Capital de 100 €
RCS 815 231 006

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 18/05/2017

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 6 582 euros, de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 6 582 euros

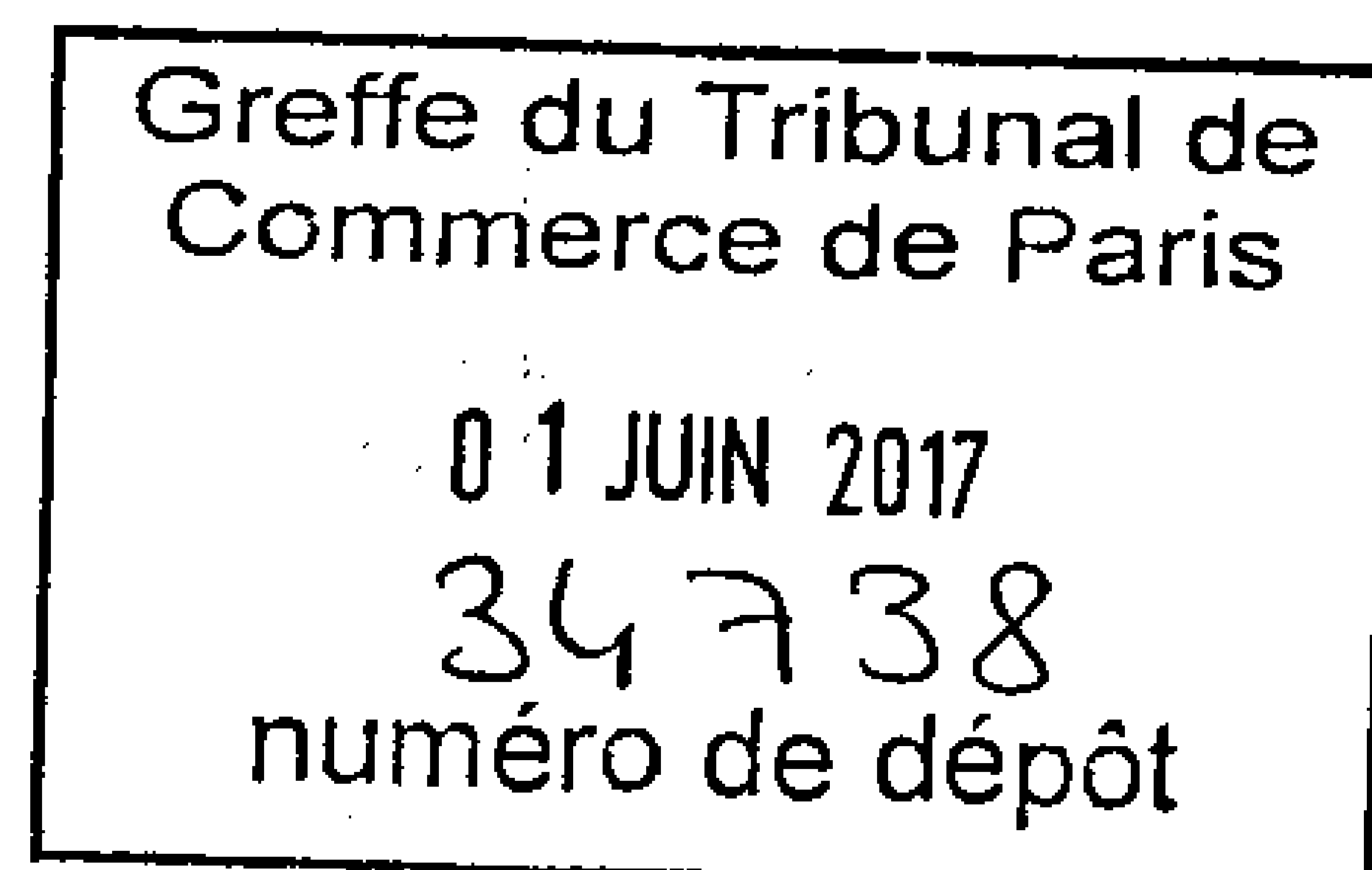
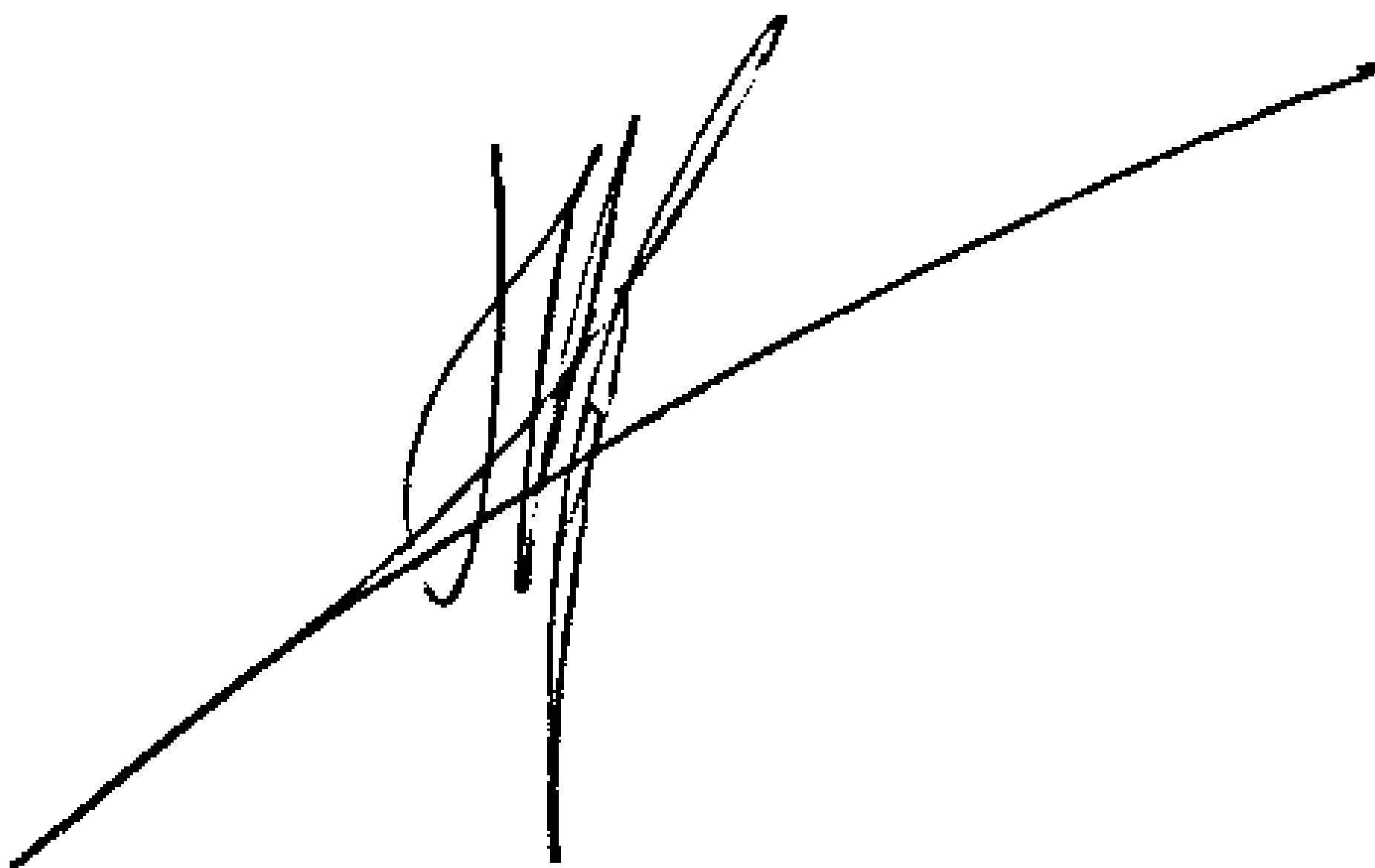
Dotation à la réserve légale, soit : 10 euros

Le reste, soit : 6 572 euros

Au compte report à nouveau,
Qui s'élève ainsi à : 6 572 euros

L'actionnaire unique rappelle qu'il n'a jamais été distribué de dividende, s'agissant du premier exercice social.

Le président



A.B.E.D
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
8-10 rue de la Glacerie
75013 Paris
Capital de 100 €
RCS 815 231 006

RAPPORT SPECIAL

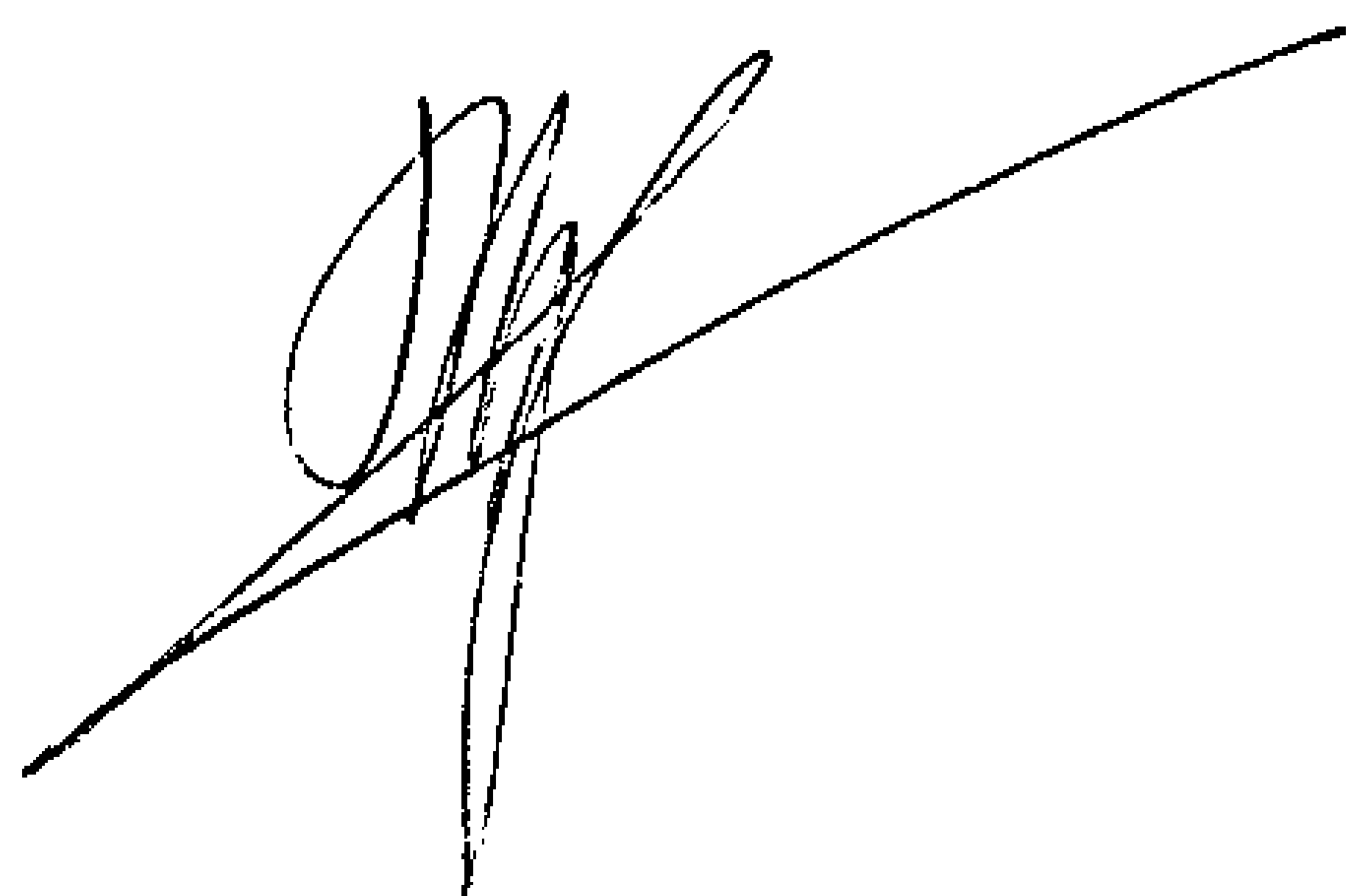
DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L 223-19
DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Conformément à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'actionnaire unique présente un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et lui même, ou d'autres sociétés dans lesquelles le président exercerait une fonction d'administration ou de direction.

L'actionnaire unique précise qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' or 'J' followed by a long horizontal stroke extending to the right.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01112015	et clos le	31122016	☒ Régime simplifié d'imposition	☒ x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐ Régime réel normal	
SI PME Innovantes, cocher la case ci-contre				SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour la dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour la dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, Indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A.B.E.D	8-10 RUE DE LA GLACIERE
SIRET 81523100600017	75013 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
 CERTIFIÉ CONFORME	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	8 148	Déficit
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour la crédit d'impôt outre-mer :					
dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
 Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 17/05/2017
Tél:	Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire: PARINGAUX JEAN BAPTISTE
	Signature: PRESIDENT

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)			e				
			f				
			g				
			h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

	Total (a à h)
G - REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS	

[illegible]

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION :

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS INFERNUS

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entrepriseSociété A.B.E.D

Néant

Adresse de l'entreprise8-10 RUE DE LA GLACIERE75013 PARIS

Numéro SIRET *81523100600017

Durée de l'exercice en nombre de mois *14

Durée de l'exercice précédent *12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				31122016	00000
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	71	738
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	71	738
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	5 626	
	Clients et comptes rattachés *				
ACTIF CIRCULANT	Autres * (3)	072	074	584	
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	8 357	
	Charges constatées d'avance *	092	094	233	
	Total II	096	098	14 800	
Total général (I+II)		110	112	15 538	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100	
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		6 582	
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		6 682	
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 217	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	4 479	6 639	
	Produits constatés d'avance	174			
Total III		176		8 856	
Total général (I + II + III)		180		15 538	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1 525
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMpte DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informatique

Formulaire obligatoire (article 303 bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société A.B.E.D		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 6		0 0 0 0 0				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210						
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
		services *		217		218		58 316				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222							
	Production immobilisée *				224							
	Subventions d'exploitation reçues				226							
	Autres produits				230		0					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		58 316				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234							
	Variation de stock (marchandises) *				236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		6 854					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242		40 673					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243							
	Rémunérations du personnel *				250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		1 851					
	Dotations aux amortissements *				254		172					
	Dotations aux provisions				256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		3				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260									
Total des charges d'exploitation (II)					264		49 553					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		8 763					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III) 280		0					
	Produits exceptionnels				(IV) 290							
	Charges financières				(V) 294							
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300		959				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348									
	Impôts sur les bénéfices *				(VII) 306		1 222					
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		6 582				
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		6 582	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles *				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		1 222					
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		344				
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)			249							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999							
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997			
	Entreprise nouvelles (44, series)	986		Zone franche urbaine (44, series et autres A)	987							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, series)	981		Jeune entreprise innovante (44, series A)	989							
	Divers ZFA (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344							
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					Déficit col. 2	352		8 148	354		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						356					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1			8 148	372			

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.D

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		344
Total des réintégrations diverses	330	344

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DIADRAULIS Informations

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

Société A.B.E.D

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTEURS L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		1 851
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		9 243
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		4 587
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.D

31/12/2016

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFSFormulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.D

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01112015

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 14

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2

137

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)

117

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Période de référence du 024 au 160	160		
Date de cessation	186		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2017

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B.E.D

ADRESSE (voie) 8-10 RUE DE LA GLACIERE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique PARINGAUT Prénom(s) JEAN-BAPTISTE

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 200989 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 8-10 Voie RUE DE LA GLACIERE

Code postal 75013 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

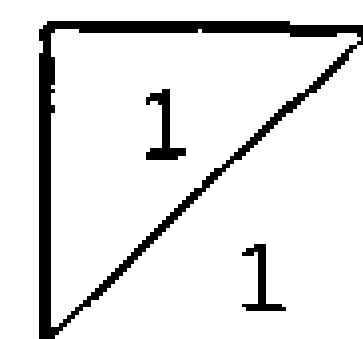
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B.E.D

ADRESSE (voie) 8-10 RUE DE LA GLACIERE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.